

Halte aux discriminations anti-FN !

écrit par Marcher sur des oeufs | 29 novembre 2017

Halte aux discriminations anti-FN !, par Guy Rouvrais

::

<https://fr.novopress.info/208557/halte-aux-discriminations-anti-fn-par-guy-rouvrais/>

Après Marine Le Pen évincé de HSBC et le Front national de la Société Générale (voir Présent du 23 novembre), voilà que cette dernière a fait subir le même sort à Jean-Luc Schaffhauser, député européen du FN ! Cette banque a décidé de rompre leurs relations contractuelles sans motif ni justification, 42 ans après l'ouverture du premier compte. Une plainte pour discrimination « en raison des opinions et de l'affiliation politique » va être déposée contre la banque et son patron Frédéric Oudéa.

A qui le tour ? On aura du mal à faire croire qu'il s'agit de pures coïncidences et non pas d'une opération concertée et discriminatoire.

Tout se passe comme si, descendant la hiérarchie frontiste, les élus sont visés après les dirigeants. Cette obstination à vouloir se séparer de clients honorables est pour le moins étonnante quand on entend les dirigeants du secteur bancaire nous expliquer que le coût d'acquisition d'un client est de plus en plus élevé, la concurrence étant vive, surtout depuis la création des « néo-banques » numériques. Il faut multiplier les dépenses de publicité et de marketing pour conquérir et s'attacher la fidélité de la clientèle. Et voilà que non seulement la Société Générale et HSBC congédient des clients mais elles s'exposent à en perdre, involontairement cette fois, beaucoup d'autres ! Car on peut imaginer que parmi les 11 millions d'électeurs de Marine Le Pen il en est dans ces établissements-là et qui ne voudront pas y rester plus longtemps à cause de cette pratique discriminatoire.

Ce ne sont pas les seules discriminations que subit le Front national ! **Valérie Péresse, présidente de la région Ile-de-France, a renoncé à la présence d'élus franciliens accompagnant des lycéens à Auschwitz sous prétexte que deux conseillers régionaux FN voulaient en être, comme c'est le droit de n'importe quel élu.** Plainte, là aussi, a été déposée. Connaissez-vous la société Videlio ? Probablement non, elle a pourtant eu une

certaine notoriété pendant la campagne présidentielle en produisant l'hologramme de Mélenchon qui lui permettait de donner l'illusion de l'ubiquité. Son directeur a déclaré au Parisien qu'il refuserait le même service à Marine Le Pen « pour une question d'image ». Précisons que la présidente du Front national n'a jamais eu l'intention d'apparaître en spectre auprès de ses auditeurs mais toujours en chair et en os.

Si ces discriminations prospèrent actuellement, c'est que les détracteurs de Marine Le Pen la croient affaiblie et à terre, on peut donc la piétiner plus aisément. Ils prennent évidemment leurs désirs pour la réalité. Il y a un mois, l'IFOP indiquait que si l'élection présidentielle avait lieu maintenant, Marine Le Pen atteindrait, au premier tour, un score légèrement supérieur à celui d'avril dernier, 21,5 %, contre 21,3 %. Et pratiquer la discrimination à l'égard du FN, c'est être assuré de l'impunité. On verra ce que la justice en dira, mais dans les médias, dans les ligues de vertu démocratique et droit-de-l'hommiste, c'est silence radio alors que ce sont des hurlements de douleur dès que pointe l'ombre d'un soupçon de discrimination ethnique ou sexuelle. Mais quand on s'en prend aux nationaux, on peut y aller sans crainte !

Guy Rouvrais

Article paru dans Présent daté du 25 novembre 2017